



## Réunion du groupe-pays Mali

Jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2022, de 16h30 à 18h00

En visioconférence

---

### Compte-rendu

Version définitive

---

## Synthèse

Cette réunion du groupe-pays Mali de CUF se tient quelques jours après l'annonce du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE) de suspendre l'aide publique développement (APD) au Mali, suivie de la décision du gouvernement malien de transition d'interdire toutes les activités menées par des ONG soutenues par la France.

**Les collectivités ont souligné les conséquences dramatiques de ces décisions pour les populations locales**, au regard notamment des importants montants financiers. La suspension des aides risque d'avoir des répercussions dommageables sur l'accès aux services de base comme la santé, l'eau et l'assainissement, la sécurité alimentaire, etc. Des programmes en cours depuis parfois plusieurs années, ou sur le point d'être lancés, sont de fait stoppés.

Au regard du nombre de partenariats franco-maliens, des volumes financiers et des engagements des collectivités, plusieurs élus et agents de collectivités ont **déploré l'absence par l'Etat français de consultation des collectivités territoriales** avant de prendre cette décision.

Plusieurs participants ont rappelé les risques importants qu'encourent les partenaires maliens et les opérateurs français basés au Mali s'ils poursuivent leurs activités. Des démarches de référencement systématique des opérateurs d'ONG ont été initiées par le gouvernement malien de transition. Dans ce contexte, il est souhaitable et plus prudent de cesser toute activité. En application de la décision du Ministère, plusieurs collectivités parmi lesquelles la ville d'Angers, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le département de l'Essonne et la ville de Viroflay ont annoncé avoir suspendu leurs actions avec le Mali.

**Au Mali**, de nombreux Présidents de Conseil de cercles et de Régions maliennes (dont Koulikoro, Kati, Banamba, Nara, Kankaba, Kolokani, Dioïla) se sont réunis en urgence fin novembre pour voir quelles actions ou interventions leur seraient possibles vis-à-vis du gouvernement malien. Ils ont demandé une audience au Premier Ministre malien, compte tenu des impacts dramatiques sur la population et des sommes en jeu (plusieurs millions de FCFA). Le Ministère de la Décentralisation et de la Réforme d'Etat de la

République du Mali a indiqué que la mesure prise par le gouvernement malien d'interdiction des ONG ne concerne pas les jumelages.

**Des pistes d'actions collectives et des éléments de plaidoyer ont été proposés par les participants :**

- Monter une délégation d'élus pour entamer une démarche de médiation auprès du Ministère,
- Défendre le fait que les actions des collectivités ne devraient pas faire les frais de décisions d'ordre géopolitique prises par les Etats, et que l'Action internationale des collectivités territoriales (AICT) peut être au contraire un moyen de maintenir les liens entre les territoires,
- Utiliser les montant initialement prévus pour le Mali pour soutenir des associations du territoire engagées avec le Mali ou des actions de type ECSI.

**La décision de suspension de l'APD soulève des questions par rapport à l'application de la décision sur le plan opérationnel, administratif ou financier, parmi lesquelles :**

- Certaines tranches de versement viennent d'être versées par le MEAE. Ces montant doivent-ils être rétrocédés au Ministère ?
- Qu'en est-il des montants déjà versés aux partenaires maliens ?
- Est-il possible de reporter les actions ultérieurement tout en gardant les subventions ?
- Certains montants alloués aux coopérations permettent d'engager du personnel local, engagé sur des projets en cours, souvent à long-terme. Ces activités sont-elles aussi concernées par la décision ?

**Décisions prises :**

- Faire passer des messages politiques par l'intermédiaire du Président de CUF François Rebsamen, lors de la CNCD du 6 décembre 2022.
- Effectuer une demande d'audience auprès de la DAECT (de la part de Benoît Pilet et Halima Menhoudj) pour défendre la voix des collectivités et pour avoir davantage de précisions sur l'application de la décision de suspension de l'APD
- Regrouper dans un même document les questions qui se posent sur le plan opérationnel / administratif et financier, en prévision des échanges futurs avec la DAECT
- Action de plaidoyer collectif (Tribune) coconstruit et signé par les collectivités membres du groupe-pays

---

## Liste des participants

NOM	Prénom	Fonction	Organisme
AJDENBAUM	Delphine	Chargée de mission Afrique et Francophonie	Mairie de Paris
BOUCHE	Catherine	Adjoint au Maire, déléguée à la Solidarité internationale	Ville d'Allonnes
BUFFET	Marine	Chargée de mission	Association Essonne-Sahel, Réseau Essonne Mali (RésEM)
CADEAU	Daniel	Président	Groupe Mali Arnage
CARON	Catherine	chargée de mission	GESCOD
COÛTÉ	François	Responsable de la commission Mali	Comité de jumelage de Saint Jean de la Ruelle
DAKOUO	Jean Etienne	Gestionnaire	ONG Club Espoir de Mandiakuy
DAMPHA	Binta	Chargée de coopération décentralisée	Montreuil

<b>DAUGREILH</b>	Agnès	Chargée de projet - Relations Internationales	Comité des jumelages Angoulême
<b>DAVIGNON</b>	Emmanuelle	Responsable RI	Région Centre Val de Loire
<b>DEVAUD</b>	Guy	responsable bénévole groupe Ségou du CDJ Angoulême	Comité des jumelages Angoulême
<b>DI LORETO</b>	Philippe	Responsable coopération	Métropole de Lyon
<b>DIARRA</b>	Mamadou	Conseiller Conseiller Municipal en Charge des Solidarités	Commune de Saint Jean de la Ruelle
<b>DIULEIN</b>	Alain	Président	Association Ille et Vilaine Mopti
<b>ELOUNDOU</b>	Joseph	Responsable Relations Internationales	Mairie Tremblay-en-France
<b>GAGET</b>	Jean-Luc	Président d'Essonne Sahel, en copilotage du Réseau Essonne-Mali	Essonne-Sahel (/ CD91)
<b>GALBRUN</b>	Jean-Luc	Chargé de plaidoyer	Coordination Sud
<b>GIBOIN</b>	Lucas	Chargé de mission	CUF
<b>GOURTI</b>	MALIKA	Chargée de mission Coopération au Développement	Ville d'ANGERS
<b>GUI TER</b>	Ganaelle	Directrice Europe et International	Ville d'ANGERS
<b>JOUAN</b>	Bernard	Membre	CJ Pacé Konna
<b>KOUKOU I</b>	Constance	Cheffe de service	CUF
<b>KOUYATÉ</b>	Amadou	Adjoint au maire chargé des relations internationales	Mairie de La Flèche
<b>LAVILLE</b>	Sabine	Référente Partenariats internationaux	Communauté européenne d'Alsace
<b>LE BRIS</b>	Chloé	Chargée de mission appui et accompagnement	Centraider
<b>LEBRUN</b>	Enora	Chargée de développement	Association Ille-et-Vilaine Mopti
<b>LEFEUVRE</b>	Sébastien	Chargé de mission coopération internationale	Département d'Ille-et-Vilaine
<b>LIMAN</b>	Zabbaou	Responsable service RI	Montreuil
<b>MAMDY</b>	Françoise	Présidente	Association Madomè Braine 02220
<b>MAY</b>	Karine	Chargée de mission	Ville de Rennes
<b>MENHOUDJ</b>	Halima	Adjointe au maire	Montreuil
<b>MERCURI</b>	Anne-Catherine	Chargée de coopérations européennes et internationales	Région Centre Val de Loire
<b>MESCHEDE</b>	Claudia	Chargée de mission aux relations internationales	Ville de Mulhouse
<b>MORLOT</b>	Dominique	Membre du bureau comité de jumelage	Comité de jumelage Thionville-Gao et Kéniéba Konko
<b>MURAWSKI</b>	Mireille	Déléguée générale	ACAD
<b>PELLEMOINE</b>	Céline	Chargée de mission	Ville d'Allonnes
<b>PEREZ</b>	Monique	Présidente	comité de jumelage Mali
<b>PICHAUD</b>	Lucas	Assistant	CUF
<b>PILET</b>	Benoit	Adjoint au Maire	Ville d'ANGERS
<b>PISTRE</b>	Alisson	Chargée de coopération	CD91
<b>PRATO</b>	Cécile	Assistante, Direction relations internationales	Région Auvergne Rhône-Alpes
<b>RAGUSA</b>	Brigitte	Présidente du Groupe Mali Viroflay	Jumelage Groupe Mali Viroflay
<b>ROUQUETTE</b>	Virginie	DG	CUF
<b>SEGAL</b>	Sylvain	responsable de la mission coopération internationale	Département d'Ille-et-Vilaine

## Annexe : compte-rendu des prises de paroles

### Introduction

- Halima Menhoudj, Présidente du groupe-pays Mali et adjointe au maire de Montreuil
- Benoît Pilet, Président du groupe Sahel et adjoint au maire d'Angers

Cette réunion se tient dans un contexte de fortes tensions, sur le plan bilatéral entre la France et le Mali.

Le 16 novembre, le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères a annoncé la suspension de l'aide publique au développement au Mali, en précisant que l'aide d'urgence et l'action humanitaire sont maintenues. En réaction, le 21 novembre, le gouvernement malien de transition a interdit « *toutes les activités menées par les ONG opérant au Mali sur financement ou avec l'appui matériel ou technique de la France, y compris dans le domaine humanitaire* ».

Ces décisions soulèvent des questions parmi les collectivités, sur le plan politique, juridique et administratif, sur le plan financier dans le cas des programmes pluriannuels en cours financés par le Ministère.

La coopération décentralisée est par nature plurielle, elle revêt des formes multiples (par exemple les montants alloués aux projets de coopération décentralisée, les subventions versées à des associations locales ou des ONG, etc.) ce qui pose la question de l'application de décisions.

La réunion de ce jour permettra de regrouper les questions et interrogations qui émergent.

Suite à la décision du Ministère, CUF a publié un communiqué à la signature d'Halima Menhoudj et de Benoit Pilet pour alerter le gouvernement sur les conséquences désastreuses de cette décision, que subiront en premier les populations locales.

Le Mali, c'est le 4<sup>ème</sup> pays au monde où les collectivités territoriales françaises mènent le plus de projets, avec plus de 250 projets menés (hors jumelage), pour un montant de plus de 3 millions d'euros pour l'APD des collectivités.

La prochaine session de la Commission Nationale pour la Coopération Décentralisée (CNCD) a lieu mardi 6 novembre, en présence de la Secrétaire d'Etat Madame Zacharopoulou. Cette session devrait permettre, par l'intermédiaire du Président de CUF François Rebsamen, d'exprimer les préoccupations des collectivités suite aux décisions des gouvernements français et maliens. Suivant la discussion et les souhaits des collectivités membres du groupe-pays, une action de plaidoyer collective pourra être initiée.

### La parole aux collectivités

**Cécile Prato, Région Auvergne-Rhône-Alpes :** suite à la décision du Ministère et après échanges avec la DAECT, la Région a décidé de suspendre son partenariat avec Tombouctou.

La question se pose de savoir s'il allait être demandé de reverser l'argent prévu pour ces partenariats.

**Brigitte Ragusa, ville de Viroflay :** le maire va également suspendre leur partenariat. Il s'agit d'une coopération tripartite : le partenaire allemand a pris la même décision.

Au Mali, les Présidents des Cercles et des Régions se sont réunis le 27 novembre pour savoir s'ils peuvent faire quelque chose car l'arrêt des activités est dramatique pour leurs administrés.

Une des questions importantes est également de savoir comment les collectivités territoriales françaises doivent être considérées. N'étant pas des ONG, comment doivent elles appliquer ces mesures ?

**Benoit Pilet, ville d'Angers** : la situation s'impose aux collectivités. La ville Angers va également suspendre son partenariat ; souhait de ne pas créer d'ingérences. Suspension du partenariat mais tout en gardant le lien avec les équipes maliennes.

Dans un premier temps, l'Ambassade de France au Mali avait demandé de maintenir le lien entre collectivités car quand les relations reviendront entre les deux États, c'est par les collectivités que cela pourra passer.

**Celine Pellemoine, ville d'Allonnes** L'annonce de l'arrêt des activités est vécu de façon dramatique par leurs partenaires au Mali.

- Se demande comment l'État peut prendre une telle décision sans prendre en compte l'avis des collectivités engagées.
- Proposition, lors des vœux de la commune lors du prochain conseil municipal, du communiqué de presse de François Rebsamen.
- Proposition d'allier les collectivités pour qu'elles se mobilisent collectivement pour dialoguer avec le Ministère.
- Publications dans la presse locale pour informer les citoyens.

**Alisson Pistre, Département de l'Essonne** : suspension des partenariats du Département avec le Mali.

Au Mali, les partenaires estiment que le communiqué du gouvernement malien concerne uniquement les ONG et non les collectivités.

Sur le plan juridique, la DAECT doit préciser les implications, pour savoir si les conventions avec les associations doivent être retravaillées ou annulées.

Sur le plan financier se pose la question du remboursement ou non des subventions. Les dépenses ont été effectuées depuis juillet ce qui rend le remboursement particulièrement compliqué.

Peut-on reporter les actions au Mali sur des activités en France en lien avec le Mali ?

**Sébastien Lefevre, Département d'Ille-et-Vilaine** : Se pose la question des financements et des équipes sur place.

Exemple d'une équipe malienne qui peut encore travailler pendant des mois avec les financements déjà engagés ; de plus il y a des projets en cours. La question est de savoir si ces projets peuvent se poursuivre ou non. Risque de gaspillage si les projets doivent être arrêtés.

Par ailleurs les collectivités sont éloignées des rapports étatiques et internationaux. Elles ne devraient pas faire les frais de tensions géopolitiques qui les dépassent.

**Mamadou Diarra, Saint Jean de la Ruelle** : Proposition : mettre une place une délégation en France et au Mali afin d'entamer une démarche de médiation pour sortir de la crise.

**Benoit Pilet, ville d'Angers** : au regard des risques et du contexte, il est préférable de suspendre les partenariats. Il peut aussi être dangereux pour les Maliens de rester en lien avec leurs partenariats français.

→ 7,5 millions de Maliens vont perdre une aide de proximité. Arrêt de 3000 emplois directs.

**Mireille Murawski, ACAD**

Au Mali, juste après le conseil des ministres de mercredi : envoi d'un courrier à tous les gouverneurs pour identifier l'ensemble des projets existants avec la France, et les faire remonter à l'État. Mise en danger de nos partenaires si les projets continuent.

→ Discussion en cours au sein des agences de l'eau afin de solder les projets.

**Alain Diulen, association Ille-et-Vilaine-Mopti** :

La situation de blocage ne devrait pas durer en raison des importantes sommes d'argent en jeu. Il faut espérer qu'il s'agit d'une « simple » suspension et non de l'arrêt des partenariats.

**Halima Menhoudj, ville de Montreuil** : proposition de poursuivre le plaidoyer pour interpeler le MEAE. Des ONG et des opérateurs quittent le Mali. Risque que la suspension soit assez longue. La ville de Montreuil va échanger lundi 5 décembre avec les associations de la diaspora.

**Jean-Luc Galbrun, Coordination Sud** : rédaction d'un courrier adressé au Président de la République. Les possibilités s'amouindrissent pour les ONG. Vendredi 2 décembre, réunion au MEAE à laquelle des ONG sont conviés :

- Souhait de ne pas prendre de décision précipitée dans l'attente de ce que décidera le gouvernement malien.
- Formulation de messages pour alerter sur les conséquences des mesures prises.
- Négociations pour le maintien des financements en cascades et éviter les rétrocessions, afin de limiter l'impact au niveau des ressources humaines.

Coordination Sud tâchera de communiquer à CUF les résultats des discussions.

**Emmanuelle Davignon, Région Centre-Val-de-Loire**

Des questions se posent au niveau juridique. Souhait d'un document commun pour regrouper les questions que les collectivités se posent.

**Jean-Didier Vermetot, acteurs citoyens d'Europe et du Monde** : la région de Kidal a demandé que tout ce qui vient de la France soit arrêté et qu'ils quittent le territoire du Nord.

Est-ce que la suspension des subventions concerne les associations basées en France qui travaillent avec le Mali ?

---

Contacts Cités Unies France :

- Lucas Giboin, chargé de mission, [l.giboin@cites-unies-france.org](mailto:l.giboin@cites-unies-france.org)
- Lucas Pichaud, assistant, [l.pichaud@cites-unies-france.org](mailto:l.pichaud@cites-unies-france.org)